



Simon Vogel en charge de la cave familiale depuis 10 ans.

captivant, il vinifie quatre autres Chasselas, dont l'un sans fermentation malolactique. Mais quel est donc son secret? «Il n'y en a qu'un: il faut aimer son métier», dit-il en riant.

Simon Vogel n'est pas le seul à se réjouir ce jour-là. A ses côtés, le fameux œnologue vaudois Philippe Corthay, autrefois maître de chais chez Uvavins, puis professeur d'œnologie à la Haute Ecole d'ingénieurs de Changins, maintenant œnologue conseil pour de nombreux domaines, est également heureux et fier. Déjà l'an dernier, lorsque l'Yvorne Chant des

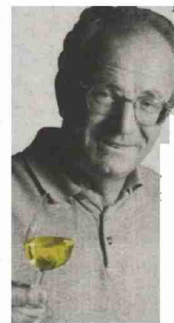
Resses des Artisans d'Yvorne a remporté la victoire, l'un des ar-

chitectes de ce succès s'appelaient Philippe Corthay. Quelle est sa recette pour créer des vins primés?

Ce n'est pas un secret, dément Philippe Corthay qui, en dépit de tous ses succès est resté d'une grande modestie. Simplement un travail minutieux, d'abord à la vigne, où il insiste pour que les raisins atteignent leur parfaite maturité phénolique. Puis, lors de la vinification où chaque étape est méticuleusement contrôlée, du débouillage, au choix des levures et au contrôle des températures lors de la fermentation, jusqu'à l'élevage. Et surtout, le plus impor-

tant: «Au centre de tout, l'homme, le vigneron compétent dont la personnalité, en plus du fruit et du terroir, doit se refléter dans le vin qu'il produit. Ce n'est que lorsque que tous ces facteurs se conjuguent en parfaite harmonie que quelque chose de grand peut se produire».

Le jury n'a pas eu la tâche facile, les différences entre les vins dégustés étant souvent très subtiles. Il s'agit d'ailleurs souvent plus d'une question de style que de qualité. Ne reste qu'à espérer que la marque de qualité Terravin finisse par obtenir au-delà des frontières du canton de Vaud le degré de notoriété qu'elle mérite.



Bernard Bovy, président du jury de Terravin.

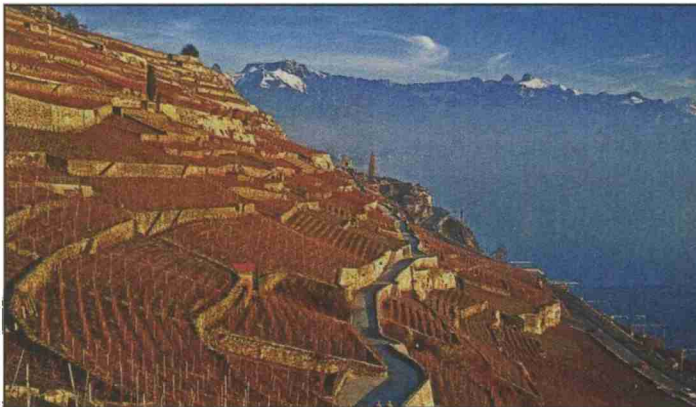


# Un Calamin primé

Le label de qualité Terravin a attribué ses «**Lauriers de platine**». Le gagnant est un Calamin de la maison Jean-Vogel & Fils, à Grandvaux.

EVA ZWAHLEN

**E**t le gagnant est... un Calamin de la maison Jean Vogel & Fils, à Grandvaux. Simon, le fils, rayonne: «J'étais justement en train de recevoir un groupe de quarante personnes au domaine, lorsque l'appel m'informant de la victoire m'est parvenu», dit-il, lors de la conférence de presse, «heureusement, mon père a pu prendre la relève...» Le jeune vigneron, en charge de la cave depuis dix ans sur le domaine familial de 30 ha situé en plein cœur de Lavaux, professe tout naturellement une grande faiblesse pour le Chasselas. En plus de son élégant Calamin, au charme



Le label Terravin a récompensé un nectar de Grandvaux.